

La Providence veille

Publié le 12 juin 2025 · Abbé Loïc Duverger · 5 min de lecture



Nous faisons avec ce que votre générosité donne avec profusion. Nous osons demander encore plus pour faire davantage et vous procurer toujours plus largement les biens spirituels auxquels vous aspirez.

Depuis 55 ans, rien n'a jamais manqué à la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, particulièrement au district de France, pour se développer et pour répondre aux demandes de l'apostolat.

Rien ne manque... Si ! Les vocations trop peu nombreuses devant la moisson toujours abondante...

Cependant, la Providence veille et donne à chaque instant le nécessaire pour construire des chapelles, ouvrir des prieurés, restaurer ce que le temps use, ajuster aux normes administratives toujours plus exigeantes et pointilleuses les fameux ERP (établissements recevant du public) que sont nos chapelles.

Ainsi, dans notre maison de retraites spirituelles de Gastines (49), un gros budget doit être prévu pour mettre les alarmes conformes aux normes actuelles. Bien sûr, qui dit changement de normes dit modification de l'appareillage devenu obsolète : ce sont donc bureaux d'études et entreprises spécialisées qui vont intervenir pour deux mois de travaux.

À Lanvallay (22) et à Tours (37), nos confrères font le nécessaire pour installer ou changer le matériel trop ancien qui ne correspond plus aux nouvelles réglementations.

Bien entendu, toutes ces mises à jour sont pour notre bien et pour prévenir de futurs accidents. Mais que cela coûte cher !

La Providence veille, mais il faut avancer à son rythme. Elle demande parfois de patienter pour se lancer dans de nouveaux aménagements.

À Besançon (25), la restauration de la chapelle de la Visitation acquise en 2016 est ralentie et ne pourra s'achever aussi rapidement que prévu.

À Val-de-Vesles (51) près de Reims, un nouveau prieuré remplace le précédent situé à Prunay, lequel a été confié, avec son école primaire, aux religieuses dominicaines. Ce nouveau prieuré ne pourra être aménagé qu'en partie. Il faut attendre des jours plus fastes pour achever ce beau projet.

À Joinville, dans la Haute-Marne (52), l'aménagement de la chapelle qui doit remplacer celle de la Maison des Annonciades est au point mort. Il serait profitable à l'apostolat, ce déménagement en plein cœur de la ville, dans une jolie grange à quelques coudées de l'église Notre-Dame où est vénérée la ceinture de saint Joseph que le Sire de Joinville rapporta des Croisades.

À Lourdes (65), nous avons acquis une grande maison pour accueillir les prêtres âgés ou en repos, dans la même rue que la Maison Saint-Ignace des Sœurs du Rafflay et à dix minutes de la Grotte. Son aménagement doit attendre : ce n'est pas le projet le plus urgent.

Le plus urgent est de faire face à l'installation de notre propriété de Villepreux (78), énorme chantier qui, pendant de longs mois, troublera le calme de cette belle campagne proche de Versailles.

En Vendée, dès le permis de construire obtenu pour la propriété du Pally près de Chantonnay (85), la nouvelle chapelle y sera bâtie, la maison des sœurs qui, depuis des années, vivent dans l'exiguïté de leur petite maison des Fournils, et le prieuré y seront aménagés. Ce sont des années de travaux. Là, nous devons avouer que nous n'avons pas le premier sou pour commencer !

Il faut aussi finir la construction de l'église de Gavrus (14), préparer la construction de la chapelle de l'École Saint-Jean-Bosco à Marlieux (01) et de celle de l'École Sainte-Marie (35) à Saint-Père-Marc-en-Poulet.

À Marlieux, nous espérons obtenir bientôt le permis de construire. Pour la chapelle de l'École Sainte-Marie, la demande sera déposée sous peu quand notre architecte dévoué aura obtenu l'accord de principe de tous les services de l'administration, véritable labyrinthe où seul un spécialiste peut s'y retrouver.

Mais est-ce prudent d'avoir tant de projets en cours, de mettre tant de fers au feu ?

C'est la question que se posent, que se sont posée, tous les supérieurs, à la suite de Monseigneur Lefebvre.

Chaque économe, chaque supérieur, après avoir pris quelques cheveux blancs supplémentaires, peut raconter une anecdote où la Providence récompense leur confiance en venant à bout des difficultés financières.

Il faut dire que tous ces projets n'existeraient pas si vous n'étiez pas là, chers fidèles, à réclamer le pain spirituel : des prêtres plus nombreux, des prieurés là où ils n'existent pas encore et des chapelles plus grandes pour remplacer celles qui sont devenues trop petites.

L'exiguïté de la chapelle de l'école de Saint-Malo, ou celle de Marlieux, pouvait suffire il y a quelques années encore. Aujourd'hui, il faut pousser les murs pour recevoir toutes les charmantes têtes blondes qui s'y présentent.

Lorsque nous avons agrandi en 2010 la maison de l'abbé Jamin aux Fournils en Vendée, qui pouvait penser que, 15 ans plus tard, il faudrait trouver un nouveau prieuré et bâtir une nouvelle chapelle ?

Il faut ajouter que tous ces projets n'existeraient pas si la Providence ne passait par votre générosité.

Vous demandez avec raison la doctrine catholique, la force des sacrements et la consolation de la Sainte Messe. Ce sont des biens auxquels votre titre de baptisé donne un droit strict. Pour les obtenir, la Providence divine vient puiser dans vos mains les moyens de réaliser très concrètement les prieurés, les chapelles, qui sont nos paroisses.

Nous faisons avec ce que votre générosité donne avec profusion. Nous osons demander encore plus pour faire davantage et vous procurer toujours plus largement les biens spirituels auxquels vous aspirez.

Source : laportelatine.org/actualite/la-providence-veille
© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France